



## ECONOMIE INFORMELLE ET INSÉCURITÉ : QUELS ENJEUX POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE À KINSHASA ?

Fabrice BOLENGE ILEBOSO<sup>1</sup>

Université de Kinshasa, République Démocratique du

[fbolenge7.10@gmail.com](mailto:fbolenge7.10@gmail.com)

Joël NZAMPUNGU IMBOLE<sup>2</sup>

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

[joel.nzampungu@unikin.ac.cd](mailto:joel.nzampungu@unikin.ac.cd)

**Résumé :** Cette recherche empirique explore le lien entre l'économie informelle et l'insécurité publique dans la métropole de Kinshasa. Bien que l'économie informelle soit un pilier de la survie pour la majorité des Kinois, l'étude soutient qu'elle contribue à un climat d'insécurité objective (vols, racketts, agressions) et subjective (sentiment de peur). Les résultats, basés sur des enquêtes et des entretiens, démontrent que l'absence de régulation expose les acteurs de ce secteur à une double prédateur : celle des délinquants et celle de certains agents véreux de l'État. L'article analyse la manière dont l'informel sert de terrain d'action pour des groupes criminels tels que les "Kulunas", qui établissent leur contrôle sur certains marchés, transformant ces espaces en "territoires" de non-droit. Face à cette situation, les institutions de sécurité publique sont perçues comme inefficaces, ce qui pousse les acteurs de l'informel à créer leurs propres mécanismes de régulation. Ces structures alternatives, cependant, sont souvent fragiles et peuvent également basculer dans la violence. L'étude suggère que l'insécurité à Kinshasa est avant tout un problème de gouvernance qui nécessite des politiques de formalisation inclusive et une réforme des institutions de sécurité, plutôt qu'une simple répression.

**Mots-clés :** Kinshasa, économie informelle, insécurité, sécurité publique, gouvernance, corruption, Kulunas.

### INFORMAL ECONOMY AND INSECURITY: WHAT ARE THE CHALLENGES FOR PUBLIC SAFETY IN KINSHASA ?

This empirical research explores the interconnection between the informal economy and public insecurity in the city of Kinshasa. Although the informal economy is a pillar of survival for the majority of Kinshasa residents, the study argues that it generates a climate of objective insecurity (theft, racketeering, assault) and subjective insecurity (feelings of fear). The results, based on surveys and interviews, show that the lack of regulation exposes actors in this sector to double predation: that of criminals and that of certain corrupt state agents. The article analyzes how the informal sector serves as a breeding ground for criminal groups such as the "Kulunas," who establish control over certain markets, transforming these spaces into lawless "territories." Faced with this situation, public security institutions are

<sup>1</sup> Fabrice BOLENGE est docteurant en criminologie économique et environnementale à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa

<sup>2</sup> Joël NZAMPUNGU est Docteur en communication et docteurant en criminologie (Sécurité Intérieure), enseignant-chercheur à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa.

perceived as ineffective, prompting informal actors to create their own regulatory mechanisms. These alternative structures, however, are often fragile and can also descend into violence. The study suggests that insecurity in Kinshasa is primarily a governance issue that requires inclusive formalization policies and reform of security institutions, rather than simple repression.

**Keywords:** Kinshasa, informal economy, insecurity, public safety, governance, corruption, Kulunas.

## Introduction

La ville de Kinshasa, mégapole africaine et capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), est l'incarnation de la complexité urbaine moderne, où la croissance démographique exponentielle et les défis socio-économiques majeurs se mêlent à des enjeux de sécurité publique persistants. Au cœur de cette dynamique se trouve l'économie informelle, un secteur omniprésent qui, selon des estimations récentes, occupe une part prédominante de l'activité économique et de l'emploi (OCDE, 2009). Ce secteur, souvent perçu comme un "asile de l'emploi" (Portes, 1994), permet à une majorité de la population de survivre en l'absence de débouchés formels. Pourtant, cette omniprésence soulève des questions fondamentales sur son impact sur la sécurité et la gouvernance urbaine. Cet article se propose d'explorer la nature de la relation, souvent ambivalente, entre l'économie informelle et la sécurité publique dans la ville de Kinshasa.

Bien que l'économie informelle soit un moteur de résilience sociale, sa nature non réglementée, non taxée et échappant au contrôle de l'État crée un terrain propice à la vulnérabilité et à l'insécurité. Comme l'a noté Hernando de Soto (1989, p.22), « l'absence de droits de propriété formels dans le secteur informel expose les acteurs économiques à l'extorsion et à l'arbitraire, rendant ces espaces propices à l'émergence de réseaux criminels ». La problématique de cette recherche s'articule autour de l'idée selon laquelle, loin d'être un simple symptôme de sous-développement, l'économie informelle à Kinshasa peut devenir un catalyseur d'insécurité, sapant l'autorité de l'État et compliquant la tâche des institutions de sécurité publique. Plus précisément, cette étude cherche à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Dans quelle mesure les activités de l'économie informelle, par leur manque de régulation et leur organisation en réseaux, créent-elles des opportunités et des espaces propices à des comportements déviants ?
- ✓ Comment la présence et le mode de fonctionnement de l'économie informelle influencent-ils la perception de l'insécurité chez les habitants de Kinshasa ?

- ✓ Quels sont les défis spécifiques que l'économie informelle pose aux forces de l'ordre et aux institutions de sécurité publique dans la gestion de la criminalité urbaine ?

Ces questions mettent en lumière le paradoxe kinois : un secteur qui nourrit la population pourrait, dans le même temps, la rendre plus vulnérable. Dans ce contexte, cet article se fixe comme objectif principal d'analyser les mécanismes par lesquels l'économie informelle et l'insécurité publique s'interpénètrent dans le tissu urbain de la capitale congolaise. De manière plus spécifique, les objectifs secondaires sont les suivants :

- ✓ Caractériser les types de déviance et d'insécurité qui sont directement ou indirectement liés aux activités de l'économie informelle à Kinshasa.
- ✓ Évaluer le niveau d'insécurité subjective (perçue) et objective (rapportée) dans les zones de forte concentration de l'économie informelle.
- ✓ Identifier les interactions entre les acteurs de l'économie informelle et les forces de l'ordre, et analyser comment ces interactions façonnent la gouvernance de la sécurité publique.

En adoptant une perspective empirique, cette recherche aspire à apporter un éclairage nouveau sur un phénomène urbain sophistiqué et à fournir des données concrètes qui pourraient servir de base à des politiques publiques plus adaptées pour une meilleure régulation du secteur informel et une amélioration de la sécurité publique à Kinshasa.

Les objectifs et les questions de recherche de cet article sont enracinés dans les débats théoriques existants sur l'économie informelle. Pour contextualiser notre approche, il est essentiel de se référer aux travaux fondamentaux qui ont façonné la compréhension de ce phénomène. La revue de littérature qui suit explore ces perspectives divergentes, depuis les visions qui y voient un moteur de résilience jusqu'à celles qui le considèrent comme un frein structurel, tout en intégrant les contributions indispensables et souvent négligées de la recherche sur le contexte congolais.

## 1. Revue de la littérature

La littérature sur l'économie informelle est abondante et se développe selon deux perspectives principales. D'une part, une vision optimiste la présente comme un secteur de résilience, d'ingéniosité et de survie pour les populations marginalisées. Alejandro Portes (1994), par exemple, la décrit comme un "secteur de refuge" où les exclus du marché du travail formel peuvent générer des revenus. Cette approche souligne la capacité d'adaptation des acteurs qui, face à des États défaillants, créent leurs propres systèmes économiques. D'autre part,

une perspective plus critique, défendue notamment par Hernando de Soto (1989), insiste sur les aspects sombres de l'informalité, la considérant comme un frein au développement en raison de l'absence de droits de propriété clairs et de la vulnérabilité aux activités illégales et aux réseaux criminels. La littérature congolaise apporte des contributions indispensables pour comprendre ce phénomène dans le contexte spécifique de la ville de Kinshasa. Des auteurs comme Michel-Sylvain Luntumbue (2006) ont mis en lumière la façon dont l'économie informelle, qu'il nomme "système D", est une réponse à l'effondrement de l'État post-colonial. Pour Luntumbue (2006, p.89), « l'État congolais n'est pas absent, mais plutôt "prédateur", laissant les citoyens s'organiser de manière informelle tout en extorquant des taxes et des pots-de-vin ». Cette prédateur étautique crée un climat de méfiance et de vulnérabilité, où les acteurs de l'informel sont constamment exposés à l'arbitraire et au racket, soit par des agents de l'État corrompus, soit par des délinquants.

D'autres chercheurs congolais, tels que Gaspard-Marie-Michel Ngwele (2012), ont analysé l'émergence des "milices de l'informel" ou de groupes d'autodéfense dans les marchés kinois, qui se chargent de la "sécurité" en l'absence de l'État. Ces groupes, souvent composés d'anciens enfants de la rue ou de jeunes délinquants, créent un ordre social parallèle, mais leur mode de fonctionnement est souvent violent et s'apparente à une forme d'extorsion généralisée. Cette dynamique illustre comment l'absence de l'État de droit dans l'économie informelle engendre de nouvelles formes d'insécurité, où la protection s'achète et où les plus faibles sont exploités.

La thèse de Joël Nzampungu (2025) s'inscrit dans cette lignée en proposant une perspective novatrice. Au-delà du débat classique sur le rôle de l'informel, l'étude démontre que l'insécurité est activement co-construite par les policiers et les conducteurs à Kinshasa. Elle met en lumière une fracture entre ces deux groupes, caractérisée par une méfiance mutuelle et des perceptions négatives : les conducteurs (taximen, particuliers, motocyclistes, etc.) perçoivent les policiers comme des agents de tracasseries et des "voleurs", tandis que les policiers considèrent les conducteurs comme leur "bilanga" (champ de semaines).

Cette dynamique s'explique par des logiques de pouvoir et des pratiques d'interaction alambiquées. Les policiers exercent un pouvoir multifonctionnel qui va au-delà de leur autorité institutionnelle. Ce pouvoir est économique (pratiques corruptives comme "mbote ya likasu"), violent (usage de la force), stratégique (retrait des clés de contact) et même technologique (usage de l'objet "Mbasu" pour immobiliser les véhicules). En réponse, les conducteurs ne restent pas passifs et développent une variété de stratégies de résistance, classées par Nzampungu (2025) en six catégories : la résistance pacifique (paiement de pots-de-vin), la résistance violente (verrouillage des portières), la résistance

mystérieuse (tentative de jeter des sorts), la résistance stratégique (déplacement de plaques d'immatriculation) et la résistance technologique (installation d'antivols).

Ces interactions, souvent basées sur un échange généralisé de faveurs (De Sardan, 2014), sont sous-tendues par deux logiques principales : une logique pécuniaire pour les policiers (maximisation des revenus) et une logique de protection pour les conducteurs. Ces pratiques, bien que routinières, perpétuent un malaise et une insatisfaction qui caractérisent les rapports quotidiens entre les deux parties.

Pour comprendre la fragilité institutionnelle et normative en RDC, il est impératif de se tourner vers les travaux sur l'État en Afrique, qui ont souvent souligné la persistance de logiques informelles et la distance entre les normes officielles et les pratiques réelles. Des auteurs comme Jean-François Bayart (1989) avec son concept de "politique du ventre" ou Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz (1999) et leur concept de "patrimonialisation" de l'État ainsi que Raoul Kienga-Kienga avec le concept de "capitalisation du pouvoir de contrôle étatique des situations problématiques" (2011, p. 435), ont mis en lumière comment les logiques d'accumulation personnelle et de clientélisme peuvent infiltrer et subvertir les institutions formelles.

Cette recherche propose une nouvelle perspective qui ne se contente pas de situer l'économie informelle sur l'axe "résilience ou obstacle", mais démontre qu'elle est un espace où l'insécurité est activement co-construite par l'État et des acteurs non étatiques. Suite à la revue de littérature, il est essentiel de définir les concepts clés de l'étude pour assurer une compréhension claire et précise de l'analyse.

## 2. Définition des concepts

Cette section clarifie les termes d'économie informelle et d'insécurité tels qu'ils seront utilisés dans le cadre de cette recherche, afin d'établir un socle conceptuel solide pour les résultats empiriques.

Le concept d'économie informelle a résulté de deux approches, celle du rapport de l'OIT au Kenya qui définit l'informalité par les caractéristiques de l'entreprise dans laquelle travaille la personne, et celle issue des travaux de Keith Hart qui définit l'informalité par les caractéristiques de l'emploi occupé par la personne.

En effet, la première approche a défini le secteur informel, lors de la 15ième Conférence Internationale des Statisticiens de Travail, comme « l'ensemble des unités économiques produisant des biens et des services, caractérisées par un faible niveau d'organisation, peu de division de travail et de capital, des relations d'emploi fondées sur les liens de parenté, personnel ou

social en lieu et place des accords contractuels, et la deuxième approche a défini le concept emploi informel, lors de 17ième Conférence Internationale des Statisticiens de Travail, comme un emploi dépourvu de la protection sociale ou le droit à certains avantages, et dont la relation d'emploi n'est pas soumise à la législation du travail » (Charmes, 2017).

Dans le contexte de la ville province de Kinshasa et de cette étude, elle concerne les activités de subsistance, notamment les taximen, les motocyclistes, les vendeurs de marché, les vendeurs ambulants en marge de l'observation de l'état. Il est important de distinguer l'économie informelle des activités purement illégales (trafics de drogue, extorsion), bien que les frontières puissent être floues.

L'insécurité par contre se réfère à la fois à l'insécurité objective (statistiques de criminalité, actes de violence rapportés) et à l'insécurité subjective ou perçue (le sentiment de peur, l'anxiété face à la violence et à la criminalité). L'insécurité publique, au sens large, concerne la capacité des institutions étatiques à protéger les personnes et leurs biens dans l'espace public. Dans cette étude, nous nous concentrerons sur des indicateurs d'insécurité tels que les vols, les agressions, les extorsions et le racket.

### 3. Cadre théorique

Cette recherche utilise une approche à plusieurs niveaux, combinant des théories de la criminalité urbaine et de la science politique pour comprendre la relation entre l'informel et l'insécurité à Kinshasa. L'analyse du lien entre l'économie informelle et la sécurité publique n'est pas nouvelle, mais cette étude bénéficie d'une perspective unique qui intègre deux courants théoriques principaux.

Premièrement, les théories de la désorganisation sociale (Shaw & McKay, 1942) offrent une grille de lecture précieuse. Elles postulent que les quartiers caractérisés par une forte pauvreté, une grande mobilité de la population et une absence de cohésion sociale sont plus susceptibles de connaître des taux de criminalité élevés. À Kinshasa, l'économie informelle incarne cette désorganisation. Elle est souvent concentrée dans des quartiers densément peuplés où les services publics sont faibles et où les mécanismes traditionnels de contrôle social sont inefficaces. L'informel, par sa nature déstructurée, devient un terrain propice à la déviance.

De plus, les théories du choix rationnel (Cornish & Clarke, 1986) aident à expliquer pourquoi certains individus adoptent des comportements criminels dans ce contexte. Ces théories soutiennent que le comportement criminel est une décision calculée basée sur une analyse coûts-avantages. Dans une ville comme Kinshasa, où les opportunités d'emploi formel sont rares et où le risque d'être appréhendé pour des activités criminelles informelles est faible, les bénéfices

perçus du crime l'emportent souvent sur les risques. Comme le montrent les données empiriques, l'absence d'une application efficace de la loi et de recours légaux rend des activités comme l'extorsion, le racket et le vol très "rentables" pour les individus cherchant à générer des revenus.

Au-delà de ces théories de la criminalité, cette étude intègre une perspective de science politique qui voit l'État non pas comme absent, mais comme un acteur actif et souvent prédateur. Les travaux sur la "criminalisation de l'État en Afrique" (Bayart et al., 1999) sont particulièrement pertinents ici. Ce cadre théorique soutient que dans certains contextes post-coloniaux, l'État n'est pas un régulateur neutre, mais est profondément impliqué dans des activités économiques illicites. L'économie informelle devient alors un site clé pour l'accumulation illégale et les pratiques corruptives, brouillant les frontières entre les activités de survie et le crime organisé. C'est ce que nous observons avec le phénomène de la "double prédateur", où les individus sont extorqués à la fois par des agents de l'État et par des acteurs non étatiques.

Cette combinaison théorique permet à l'étude d'aller au-delà d'une simple description du désordre urbain pour analyser comment l'État, par ses pratiques prédatrices, participe et perpétue un cycle de violence et d'insécurité au sein de l'économie informelle.

#### **4. Démarche méthodologique**

Cette recherche s'appuie sur une approche méthodologique qualitative et quantitative :

- **Approche qualitative :**

Des entretiens semi-structurés ont été menés avec 21 acteurs clés de l'économie informelle (vendeurs de rue, petits commerçants, transporteurs), de représentants des institutions de sécurité (police, agents de l'ordre) et de la société civile. L'objectif est de saisir les perceptions, les expériences vécues et les logiques d'action qui lient l'économie informelle et l'insécurité. Nous avons utilisé la technique de l'échantillonnage raisonné pour sélectionner des participants qui nous permettent d'explorer la diversité des situations et des relations observées.

- **Approche quantitative :**

Un sondage par questionnaire a été administré à un échantillon de 129 personnes de la population kinoise dans les communes de Lemba, Ngaba, Makala, Kimbanseke et Masina. Le questionnaire visait à collecter des données sur la perception de l'insécurité, le type de délinquance le plus fréquent, le lien perçu entre l'économie informelle et la criminalité, et les stratégies d'adaptation face à l'insécurité. Ces données nous ont permis de mesurer l'ampleur du

problème et de tester des hypothèses de corrélation entre les variables socio-économiques et les indicateurs d'insécurité.

La combinaison de ces méthodes a offert la possibilité de faire une triangulation des données, renforçant la validité et la fiabilité des résultats. Les données ont été analysées à l'aide de logiciels d'analyse qualitative (c NVivo) pour les entretiens et de logiciels statistiques (SPSS ou R) pour le sondage.

## 5. Résultats de l'étude

Les résultats de cette recherche confirment l'hypothèse selon laquelle l'économie informelle à Kinshasa, tout en étant un moteur de résilience socio-économique, est intrinsèquement liée aux dynamiques d'insécurité, qu'elle soit objective ou subjective. L'analyse des données quantitatives et qualitatives révèle trois dimensions principales de cette relation : l'insécurité comme conséquence directe de l'informalité, l'économie informelle comme terrain d'action privilégié pour des acteurs criminels et la fragilité des mécanismes de régulation.

Les résultats de l'enquête empirique confirment que l'économie informelle à Kinshasa, bien qu'essentielle à la survie de la population, est une source directe d'insécurité. L'absence de régulation et de protection juridique favorise la vulnérabilité qui impacte quotidiennement les travailleurs et les clients. Le sondage révèle que 75 % des personnes interrogées travaillant dans ce secteur ont été victimes de vol, de racket ou d'agression au cours de 12 derniers mois. Ce taux est bien supérieur à celui observé dans le secteur formel, et cette vulnérabilité est exacerbée par l'impossibilité de recourir aux voies légales pour obtenir justice. Chaque transaction devient alors un risque potentiel.

### 5.1. L'insécurité comme conséquence directe de l'informalité

#### - Le phénomène de l'extorsion et du racket

Les entretiens menés sur le terrain révèlent que le racket n'est pas une simple occurrence, mais une pratique systémique et quotidienne pour les commerçants informels. L'extorsion ne provient pas uniquement de la petite délinquance, mais aussi des agents de l'État. Policiers et agents municipaux profitent de l'absence d'encadrement du secteur par l'Etat pour imposer des "taxes" informelles, transformant la situation en un cercle vicieux où les acteurs de l'économie informelle sont pris en étau entre les criminels et les institutions censées les protéger. Un commerçant du marché de la place Pascal exprime son ras-le-bol :

*« On paie à tout le monde. La police, les "Kulunas", les agents de la commune... C'est comme une deuxième taxe. Si tu ne paies pas, à plusieurs reprises, ce sont des menaces qui commencent avec risque du vol de plusieurs biens. Nous sommes*

*vraiment à la merci de tout le monde. Mais qui peut nous aider ? ça fait mal de voir ce que nous subissons dans notre propre pays alors que les étrangers sont à l'aise ».*

Ce témoignage illustre une réalité qui s'aligne avec les travaux de Michel-Sylvain Luntumbue (2006). L'auteur a qualifié l'État congolais de "prédateur", arguant que loin d'être absent, il interagit de manière transactionnelle avec les acteurs informels. L'État utilise sa position de pouvoir pour extraire des ressources de manière illégale, ce qui érode la confiance du public et renforce le sentiment d'insécurité. Le racket institutionnel ne se limite pas à la corruption ; il s'agit d'une forme de gouvernance informel. C'est un État qui, au lieu de protéger, tire profit de la vulnérabilité de ses propres citoyens.

Le commentaire d'un habitant de la commune de NGABA, décrivant son quartier comme un lieu de commerce le jour et un lieu d'attaques la nuit, met en évidence la territorialisation de la violence dans les espaces informels. Cette réalité est conforme aux théories de la désorganisation sociale (Shaw & McKay, 1942), qui montrent comment l'absence de régulation étatique et de cohésion sociale permet à la criminalité de prospérer.

L'analyse des "Kulunas" et des "milices de l'informel" ne porte donc pas seulement sur la délinquance locale, mais sur la façon dont ces groupes deviennent des institutions parallèles de contrôle et d'extorsion dans un environnement où l'État a perdu sa légitimité en tant que protecteur.

- La violence des transactions et des règlements de comptes

L'informalité engendre des cas de violence lors des transactions commerciales. Les conflits dans l'économie informelle sont souvent réglés par la force, ce qui contribue directement à l'insécurité objective. Les entretiens ont mis en lumière des cas de violence physique pour des désaccords sur les prix, des dettes impayées ou la violation de "territoires" commerciaux informels. Cette violence non régulée est une source constante de danger, rendant l'espace public dangereux pour tous, travailleurs et clients comme le confirme un responsable d'une association de commerçants du Rond-point Ngaba:

*« Parmi les conflits les plus récurrents, c'est la violation de la limite de l'autre. Ici, lorsqu'il y a un conflit pareil, nous n'allons pas directement à la police ou au tribunal. Tout se règle en amont entre nous. A plusieurs reprises, ça finit très mal, avec des coups de poing ou même des couteaux. En tout cas, c'est la loi du plus fort qui prime, parce qu'il n'y a pas d'autre loi pour nous ».*

Cette situation illustre parfaitement la faiblesse des transactions informelles, où les droits de propriété sont informels et précaires. D'après Hernando de Soto (1989, p.29), « l'absence de titres de propriété formels expose les acteurs économiques à l'extorsion et à l'arbitraire, rendant ces espaces propices à l'émergence de réseaux criminels ». Sans une protection institutionnelle adéquate, les biens et les revenus sont facilement extorqués ou volés par des acteurs malveillants. Il s'agit d'un système où la protection est achetée, souvent de manière illégale, et où les plus faibles, sans moyens de recours légaux, sont impitoyablement exploités.

### 5.2. *L'économie informelle comme catalyseur du crime organisé*

Au-delà de l'extorsion et de la violence, l'économie informelle sert également de terrain fertile pour des activités criminelles plus organisées. La nature déstructurée des marchés et l'anonymat relatif des transactions en font des lieux idéaux pour les réseaux criminels.

En effet, l'analyse des liens entre l'économie informelle et l'insécurité par le concept de capital social (Putnam, 1993) est central. Le capital social favorise la coopération économique avec des réseaux informels, dans ce contexte de faible régulation, elle est détournée pour des fins illicites. Les travaux de Jean-François Bayart et al. (1999) sur la "criminalisation de l'État en Afrique" montrent comment l'économie informelle, en marge des institutions, peut servir de terreau à des pratiques d'accumulation illégale, où la frontière entre l'économie de survie et le grand banditisme est souvent poreuse.

De plus, la précarité qui caractérise les travailleurs de l'économie informelle constitue la niche des nouvelles menaces terroristes et des criminalités urbaines, tels que le phénomène *Kulunas* dont les acteurs sont privés des droits sociaux et économiques (Kienge Kienge, 2019).

#### - L'omniprésence des "Kulunas<sup>3</sup>" et la territorialisation criminelle

Les entretiens ont mis en évidence l'omniprésence des groupes de jeunes délinquants, appelés "Kulunas". Ces groupes exploitent les points de vente informels comme base pour leurs activités. Ils ne se contentent pas de voler ; ils établissent un contrôle territorial, exigeant une "redevance" des commerçants en échange d'une "protection" illusoire. Un usager du marché de la place Pascal en parle :

---

<sup>3</sup> "Kuluna" est le terme utilisé en République démocratique du Congo pour désigner un jeune délinquant urbain, souvent impliqué dans des actes de criminalité et de violence. Le mot est devenu synonyme de banditisme urbain et de violence de rue à Kinshasa et dans d'autres grandes villes du pays.

*« Le soir, le marché n'est plus un lieu de commerce, c'est un lieu pour les Kulunas. Ils attendent que les gens sortent pour les attaquer. Ils vendent de la drogue, ils rackettent. Il ne faut même pas s'hasarder à passer ici vers 21 heures ».*

Cette situation corrobore la théorie de la désorganisation sociale (Shaw & McKay, 1942), qui postule que l'absence de structures de contrôle formelles et la faiblesse de la gouvernance locale créent une zone de non-droit où les groupes criminels peuvent opérer en toute impunité. Les marchés informels ne sont pas seulement des lieux de commerce, mais aussi des "territoires" criminels, comme l'ont théorisé Bayart et al. (1999) en montrant comment les réseaux de criminalité s'approprient des espaces et des logiques de pouvoir en marge de l'État.

#### - L'économie informelle comme facilitateur des trafics illicites

La recherche a révélé que l'économie informelle sert de couverture à des activités de grande envergure. L'absence de traçabilité des transactions et le manque de régulation facilitent le commerce de produits contrefaits, de biens volés et de substances illicites. Les marchés de l'informel deviennent de véritables plateformes logistiques pour des réseaux criminels. La vente de téléphones portables volés, de pièces détachées de véhicules détournés ou même de marchandises de contrebande est une réalité quotidienne dans de nombreux marchés de Kinshasa. Un policier déclare :

*« En tant que policiers, on sait très bien ce qui se passe ici. Les téléphones qui sont vendus dans ce quartier sont pour la plupart des téléphones volés. C'est un secret de polichinelle. Les vendeurs ne demandent jamais les papiers d'achat ou de propriété, car ils savent d'où ils proviennent. Pour eux, c'est le circuit normal des affaires. Ils achètent les téléphones aux délinquants, les revendent ensuite en gros aux commerçants du marché, qui à leur tour les écoulent auprès des clients qui viennent faire leurs achats. C'est une chaîne, et tout le monde y trouve son compte, sauf les victimes. Et nous, on ne peut pas tout contrôler. C'est un système bien établi, et il est difficile de s'y attaquer ».*

Cet extrait d'entretien met en lumière un système où l'économie informelle, loin d'être un simple "secteur de refuge", se transforme en un circuit économique parallèle et organisé propice aux activités illégales. Les propos du policier révèlent que les acteurs de ce marché de téléphones volés agissent selon une logique de choix rationnel (Cornish & Clarke, 1986). Les délinquants qui volent les téléphones et les vendeurs qui les écoulent ne sont pas seulement opportunistes ; ils effectuent un calcul des risques et des bénéfices. Ils opèrent dans ce marché informel parce que les gains potentiels dépassent largement les risques perçus. L'aveu du policier, « on ne peut pas tout contrôler », est

l'indicateur le plus fort de cette logique : il confirme la faiblesse des institutions de sécurité et la probabilité très faible d'être appréhendé et sanctionné.

Cette absence de régulation étatique offre un environnement de faible risque et de profit élevé pour les activités criminelles. Les vendeurs ne demandent pas de papiers d'achat, non par ignorance, mais parce qu'ils savent que la traçabilité est la dernière de leurs préoccupations dans un système où la loi du marché supplante la loi formelle. Le « circuit normal » qu'ils décrivent est, en fait, un écosystème criminel bien établi où chaque maillon de la chaîne, du voleur au client final, agit de manière rationnelle pour maximiser ses bénéfices en minimisant les risques.

Le témoignage du policier sur le marché des téléphones volés ne se limite pas à une simple description d'un fait divers. Il est un symptôme d'un problème plus profond : l'absence de l'État de droit dans les transactions informelles. Cette absence a des conséquences directes sur la sécurité objective, en créant un vide que d'autres formes de régulation, souvent violentes, viennent combler. En l'absence de contrats formels et de mécanismes officiels de résolution des litiges, les conflits dans l'économie informelle sont souvent réglés par la force, comme le confirment les entretiens qui ont mis en lumière de nombreux cas de violence physique.

L'insécurité se matérialise ici par la violation de "territoires" commerciaux, des dettes impayées ou des désaccords sur les prix qui ne trouvent aucune issue légale. La violence devient alors le seul "outil de justice" disponible pour faire valoir ses "droits". Cette violence non régulée contribue directement à l'insécurité objective, transformant l'espace public en un lieu de danger pour tous, qu'il s'agisse des travailleurs informels ou de leurs clients. Ce phénomène confirme les théories qui montrent que là où l'État est faible, d'autres formes d'autorité, souvent illégitimes et violentes, émergent pour réguler l'économie et la société.

### 5.3. *La réponse institutionnelle : entre inefficacité et complicité*

Les données de la recherche montrent que les institutions de sécurité publique à Kinshasa sont dépassées par l'ampleur de l'économie informelle et de la criminalité qui y est associée. Les forces de l'ordre sont souvent perçues non comme des protecteurs, mais comme des acteurs de l'insécurité. Cette méfiance généralisée a des implications directes sur la capacité de l'État à assurer la sécurité publique et à garantir l'État de droit.

#### - La méfiance envers la police et l'abandon de l'État

Les résultats du sondage indiquent qu'une grande majorité (85 %) des victimes d'actes criminels liés au secteur informel n'ont pas fait de déclaration à la police. Ce chiffre est alarmant et témoigne d'une perte de confiance profonde

dans les institutions de sécurité. Les raisons évoquées sont le manque de confiance, la peur d'être extorqué à nouveau, ou le sentiment que la police ne fera rien. Un petit vendeur de rue argue :

*« Pourquoi irais-je à la police ? Pour qu'ils me demandent de l'argent et qu'ils me disent de revenir demain ? Ils sont souvent complices des bandits. L'État nous a abandonnés. »*

Ces constats s'accordent avec les recherches de Gaspard-Marie-Michel Ngwele (2012) qui a montré comment la police, par ses pratiques de racket et sa complicité avec certains réseaux, perd sa légitimité aux yeux de la population. L'économie informelle, en marge de l'État de droit, se voit donc forcée de développer ses propres mécanismes de "sécurité", souvent violents et informels, ce qui ne fait qu'aggraver l'insécurité générale.

#### - Les mécanismes de régulation informels et leurs limites

Face à la défaillance de l'État, les acteurs de l'économie informelle sont contraints de mettre en place leurs propres mécanismes de régulation pour assurer une certaine sécurité. Des associations de commerçants, des syndicats informels et des groupes de "surveillance" ont émergé dans les marchés et les quartiers pour assurer un semblant d'ordre. Ces structures, souvent nées d'une nécessité vitale, cherchent à combler le vide laissé par les institutions de sécurité publique.

Toutefois, ces mécanismes sont souvent fragiles et peuvent facilement basculer du rôle de protecteur à celui d'extorqueur. Les groupes d'autodéfense, par exemple, peuvent commencer par repousser les voleurs, mais finissent par exiger une "taxe de protection" des commerçants, agissant ainsi comme une milice parallèle. Un vendeur du marché de Rond-point Ngaba, ancien membre d'un groupe d'autodéfense déclare :

*« On avait un petit groupe entre nous pour se protéger. On surveillait nos stands la nuit, on repoussait les Kulunas. Mais on a arrêté. C'était trop dangereux. On a été menacé par la police et par d'autres bandes plus grandes. On a compris que sans l'aide de l'État, on ne peut pas faire face à la criminalité. »*

Cette analyse confirme les recherches de Gaspard-Marie-Michel Ngwele (2012) qui a montré comment les "milices de l'informel" à Kinshasa, bien que créées dans un but de protection, se transforment souvent en des forces prédatrices qui rackettent la population. Elles ne font que reproduire, à une échelle locale, la logique de l'État "prédateur" dénoncée par Luntumbue (2006). L'absence de légitimité et la fragilité de ces structures ne leur permettent pas de lutter efficacement contre l'insécurité systémique et la violence qui caractérisent le secteur. Elles ne remplacent en aucun cas la présence d'un État légitime et

efficace. Au contraire, elles s'inscrivent dans une économie de la violence qui renforce le climat d'insécurité pour tous.

## Conclusion

Cette recherche confirme que l'interconnexion entre l'économie informelle et l'insécurité à Kinshasa est non seulement complexe, mais également systémique. L'hypothèse de départ, selon laquelle le secteur informel peut être à la fois une source de survie et un vecteur de vulnérabilité, se trouve largement validée par les données empiriques. L'étude a mis en lumière trois dynamiques principales qui éclairent la problématique de la sécurité publique dans la capitale congolaise.

Premièrement, l'insécurité est une conséquence directe et quotidienne de l'informalité. L'absence de cadres formels et de protections juridiques expose les travailleurs du secteur à des formes de violence et d'extorsion. Les résultats du sondage sont clairs : 75 % des acteurs de l'informel ont été victimes d'agressions ou de rackets, un chiffre alarmant qui témoigne de leur extrême vulnérabilité. Le témoignage d'un enquêté du marché de la place « Pascal », contraint de payer des "taxes" à la fois aux délinquants et aux agents de l'État, illustre une double prédateur qui érode tout sentiment de sécurité. Cette situation confirme l'analyse de Michel-Sylvain Luntumbue (2006) sur l'État prédateur, qui, au lieu de protéger, utilise sa position pour exploiter les citoyens, remplaçant la légalité par la coercition.

Deuxièmement, l'économie informelle est un terrain fertile pour le crime organisé. Sa nature déstructurée et l'absence de traçabilité en font un refuge pour les trafics illicites et un lieu de prédilection pour des groupes criminels comme les "Kulunas". Ces groupes ne se contentent pas d'agir en marge de l'informel ; ils s'y insèrent et établissent des "territoires" criminels.

Troisièmement, la réponse des institutions de sécurité publique est largement inefficace, voire contre-productive. Les données révèlent une perte de légitimité profonde de la police, perçue non comme un protecteur, mais comme un agent de l'insécurité. Le fait que 85 % des victimes n'aient pas déclaré les crimes subis à la police est un indicateur fort de la méfiance et du sentiment d'abandon qui animent la population. Face à ce vide sécuritaire, les acteurs de l'informel ont tenté de créer leurs propres mécanismes de régulation. Cependant, comme l'ont montré les entretiens, ces structures informelles sont souvent fragiles et peuvent basculer dans la violence, confirmant les travaux de Gaspard-Marie-Michel Ngwele (2012) sur les "milices de l'informel" qui, au lieu de protéger, deviennent elles-mêmes une source de racket et de violence.

La sécurité publique à Kinshasa ne peut être améliorée sans une compréhension approfondie de l'économie informelle. Cette dernière n'est pas

un phénomène à combattre ou à ignorer, mais un enjeu de gouvernance à aborder de manière holistique. Plutôt qu'une simple répression, une approche de formalisation inclusive serait pertinente. L'enjeu n'est pas d'éradiquer l'informel, mais de le réguler en offrant des incitations à l'enregistrement et en simplifiant les procédures, comme le suggérait Hernando de Soto (1989). Cela permettrait de légitimer les activités, de protéger les acteurs et de faciliter l'accès à la justice.

Cette recherche s'ouvre sur la nécessité d'étudier davantage les dynamiques de l'informel dans d'autres villes africaines et de comparer les mécanismes de réponse des États. La sécurité à Kinshasa est inextricablement liée à la manière dont l'État choisira d'interagir avec son immense secteur informel : comme un moteur de développement à encadrer ou comme une force à exploiter. Le futur de la sécurité publique dépendra de cette réponse.

Pour les chercheurs, l'étude ouvre de nouvelles pistes. Il serait pertinent d'approfondir la compréhension des mécanismes de survie et de résistance des acteurs informels face à cette violence systémique. Comment les réseaux de solidarité parviennent-ils à se maintenir ? Quelle est l'influence des croyances religieuses ou des pratiques culturelles sur la perception de l'insécurité ? De plus, une étude comparative entre Kinshasa et d'autres villes de la sous-région, comme Brazzaville ou Douala, pourrait permettre d'identifier des schémas récurrents et des spécificités locales. En définitive, cette recherche propose de repenser la sécurité non pas comme un service fourni par l'État, mais comme une co-construction sociale, dont le succès dépend de la capacité de l'État à se positionner en tant que partenaire légitime et non en tant qu'agent de prédatation.

## Références bibliographiques

- Bayart, J. F., & Mbembe, A. (1999). *La criminalisation de l'État en Afrique*. Paris: La Découverte.
- Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa works: disorder as political instrument*. Oxford: James Currey.
- Charmes, J. (2017). Economie informelle, protection sociale et transition vers l'économie formelle: les termes d'un débat », *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale* [En ligne], mis en ligne le 01 novembre 2018, consulté le 27 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rdctss/307> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdctss.307>
- Cornish, D. B., & Clarke, R. V. (1986). *The reasoning criminal: rational choice perspectives on offending*. New York: Springer-Verlag.
- De Sardan, J.-P. O. (2014). *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Paris: Éditions La Découverte.
- De Soto, H. (1989). *The other path: the invisible revolution in the third world*. New York: Harper & Row.

- Hart, K. (1973). "Informal income opportunities and urban employment in Ghana". *The journal of modern african studies*, 11(1), 61-89.
- Kienge-Kienge, R. (2011), *Le contrôle policier de la délinquance des jeunes à Kinshasa. Une approche ethnographique en criminologie*, Louvain-la-Neuve/ Kinshasa, Academia-Bruylant / Editions Kazi.
- Liwerant, S., & Kienge-Kienge Intudi, R. (2019). *Puzzle de sorties de violence urbaine à Kinshasa (RD Congo)*. Academia L'Harmattan
- Luntumbue, M.-S. (2006). *L'État congolais prédateur: entre "système D" et accumulation illégale*. Paris: L'Harmattan.
- Ngwele, G.-M.-M. (2012). *Milices de l'informel et ordre social à Kinshasa*. Paris: L'Harmattan.
- Nzampungu, J. (2025). Interactions entre policiers et conducteurs : analyse de la dynamique du pouvoir et des stratégies de résistance (Thèse de doctorat en SIC inédite). Kinshasa: Université de Kinshasa.
- OCDE. (2009). *Rapport sur le secteur informel en Afrique subsaharienne*. Paris: OCDE.
- Portes, A. (1994). "Whence and Whither? The informal sector in Latin America". *Revue internationale du travail*, 133(1), 93-122.
- PUTNAM, R. D. (1993). *Making democracy work: civic traditions in modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- SHAW, C. R., & McKay, H. D. (1942). *Juvenile delinquency and urban areas: a study of rates of delinquency in relation to differential characteristics of local communities in American cities*. Chicago: University of Chicago Press.